



L'écho des associations n°71 Mars 2017



Sommaire

- ▶ [Le mot des administrateurs](#)
- ▶ [Les rendez-vous et le soutien à la vie associative par la MDAS](#)
- ▶ [Actualités](#)
- ▶ [Appels à projets, prix, concours, etc.](#)
- ▶ [Les petites annonces associatives](#)

Le mot des administrateurs

Le mois de mars est, cette année comme les autres, riche en événements et célébrations liés à la journée internationale des droits des femmes.

Beaucoup d'associations célèbrent le 8 mars, organisent soirées, débats et fêtes. Et si c'était l'occasion de s'interroger sur la place des femmes dans les instances dirigeantes de nos associations ?

Certes, des progrès ont été réalisés, mais les défis démocratiques qui se profilent ici et ailleurs réclament une mobilisation au quotidien. Les associations sont-elles des écoles de la démocratie ? Chiche !


[Retour au sommaire](#) ▲

Les rendez-vous et le soutien à la vie associative par la MDAS

>> Mercredi 8 mars à partir de 14h – 64ème Journée Multi-Conseils

La Maison Des Associations vous invite à sa 64ème Journée Multi-Conseils aux associations.

Venez profiter des consultations gratuites de 30 minutes dispensées par nos experts spécialistes dans différents domaines (droit, formation, gestion de conflits, associations employeurs, comptabilité/fiscalité, assurances/services bancaires).

> Pour consulter la plaquette de présentation : 

Prise de rendez-vous préalable **OBLIGATOIRE (jusqu'au lundi 6 mars)** : conseils@mdas.org / 03 88 25 19 39

Entrée libre et gratuite, **UNIQUEMENT SUR RENDEZ-VOUS.**

Lieu : Maison des associations, 1a place des orphelins – 67000 Strasbourg

>> Mardi 21 mars 2017 de 18h15 à 20h15 – Soirée d'information collective

La Maison Des Associations de Strasbourg (MDAS) vous invite à une soirée d'information collective :

« Montage et méthodologie de projets »

Intervenante : **Caroline Josseaume**, CPCA SARA Alsace Mouvement associatif

Entrée libre et gratuite.

Pré-inscription auprès de Fabienne Orban : conseils@mdas.org / 03 88 25 19 39.

Lieu : Maison des associations, 1a place des orphelins – 67000 Strasbourg

> Pour consulter le programme complet de nos soirées d'information :



>> Jeudis 9 et 23 mars de 17h à 18h30 – Permanences Comptabilité/Fiscalité

Ces permanences ont pour objectif de venir en aide, **gracieusement** et en toute confidentialité, aux associations qui le souhaitent, en leur apportant des réponses pratiques et pointues sur des questions de fiscalité et de comptabilité.

Uniquement sur **rendez-vous**, elles se font sous forme d'un **entretien en face à face** avec un **expert-comptable** et ont lieu dans les locaux de la maison des associations en moyenne **deux jeudis par mois** (le 2ème et le 4ème jeudi du mois).

> Pour consulter les dates de permanence, [cliquez ICI](#)

Bourse au bénévolat : Publiez et consultez gratuitement des offres de bénévolat en ligne !

Vous souhaitez **donner de votre temps** à une association, mais ne savez pas où vous adresser ? Votre association a des difficultés à **mobiliser des bénévoles**, ponctuellement ou sur la durée ?

Connectez-vous sans plus tarder sur notre « Bourse au bénévolat » :

http://www.mdas.org/bourse_benevolat.php !

Simple d'utilisation et fonctionnant sur le principe de la publication d'annonces en ligne, la « Bourse au bénévolat » offre la possibilité :

aux associations strasbourgeoises : de diffuser leurs offres de recherche de bénévoles

aux particuliers : de trouver une mission de bénévolat qui répond à leurs attentes.

Ce service est gratuit pour les particuliers et les associations membres de la MDAS (à jour de cotisation). Si vous n'êtes pas membres, vous pouvez bien sûr le devenir !

Pour en savoir plus : communication@mdas.org.

La maison des associations partenaire de la Fondation SNCF pour soutenir des projets inter-associatifs "Faire ensemble avec nos différences", appel à projets 2017

Animé par la conviction que « le faire ensemble » est la voie pour construire une société plus juste et plus responsable, en 2012, le Réseau National des Maisons des Associations s'est associé à la Fondation SNCF pour faire émerger des projets inter-associatifs sur l'ensemble du territoire.

- **Les principes**

- o Créer de l'échange entre des publics qui n'ont pas l'habitude de se rencontrer ;
- o Dans une co-construction inter-associative (**projet porté par au moins 3 associations**) ;
- o Les thématiques suivantes ne sont plus des critères d'éligibilité et deviennent des indications : intergénérationnel, interculturel, handicap/valide, mixité filles/garçons ;
- o Plafonnement de la demande possible à 5 000 € max. par projet présenté ;
- o Accueil et accompagnement en continu du projet qui peut être présenté lors de 2 jurys (juillet et novembre).

- **Les modalités de participation**

La Maison Des Associations de Strasbourg a constitué un comité de pilotage (composé des **têtes de réseaux de la vie associative en Alsace**) qui a pour mission de relayer dans son réseau les informations concernant cet appel à projets.

Pour participer, **il est nécessaire d'avoir été envoyé par l'un des membres du comité de pilotage ou d'avoir pris contact avec la maison des associations en amont.**

- **La dotation**

Définie par un jury d'experts, qui sélectionnera les lauréats, la dotation sollicitée pour un projet ne devra pas excéder **30 % du total du budget prévisionnel** de l'action.

- **Les dates clés**

Lancement de l'appel à projets : **6 mars 2017**

Date butoir : **31 mai 2017**

Jury : 1ère quinzaine de juin 2017

Une deuxième session de réception des candidatures sera organisée en **automne 2017**.

Pour vous renseigner :

- **Elsa MONJANEL**, chargée de projets à la maison des associations
03 88 25 19 39, projets@mdas.org

- **Fabienne ORBAN**, conseils aux associations
03 88 25 19 39, conseils@mdas.org

CPCA – SARA Alsace Mouvement associatif : formation des bénévoles

La CPCA – SARA Alsace Le Mouvement associatif organise tout au long de l'année des formations à destination des dirigeants associatifs, en partenariat avec la Maison Des Associations de Strasbourg (MDAS). Entre **mars et avril 2017**, **4 formations** sont organisées dans ce cadre : **financer son association et ses actions** (03/03 et 10/03), **organiser des manifestations associatives en respectant la réglementation** (16/03 et 23/03), **outils de communication gratuits sur internet – niveau 2** (23/03 et 30/03) et **responsabilité des dirigeants associatifs** (27/03 et 03/04).

Lieu : Maison des associations (1a place des Orphelins – 67000 Strasbourg)

Inscrivez-vous vite directement sur le site : <http://www.reseau-sara.org/index.php/formations> !

Annnonce exceptionnelle

Avis aux associations : appel à films pour la soirée du court-métrage humoristique d'Alsace (Alsacomédie)

Dans le cadre de l'organisation de la 5ème édition de l'Alsacomédie – soirée du court-métrage humoristique d'Alsace –, JR Production lance un **appel à films** auprès des associations alsaciennes. Les cinéastes amateurs et/ou confirmés sont invités à faire parvenir leurs supports vidéos (clip, web-série, court-métrage, animation, ...). Les œuvres sélectionnées seront diffusées devant un public de 300 personnes le **samedi 13 mai 2017** à 20h à la salle polyvalente de Volgelsheim.

>> **Pour soumettre un film :**

<http://www.jrprod.fr/pages/alsacomedie/inscription.html>

>> **Pour en savoir plus :** contact@jrprod.fr

[Retour au sommaire](#) ▲

Actualités

Actualités juridiques et pratiques

• Petit rappel : site internet, les règles à respecter

En application de la loi pour la confiance dans l'économie numérique (LCEN), tout site internet doit respecter un **socle commun de règles** qui concernent les **mentions légales**, la **protection des données personnelles** ou bien encore le consentement aux **cookies** et autres traceurs. Les associations doivent également veiller à ce que leur communication ne constitue pas un indice de lucrativité au regard des règles fiscales.

Chaque site a l'obligation de faire apparaître les « **mentions légales** », lesquelles doivent contenir la désignation précise de la **personne morale éditrice** (nom, forme juridique, adresse, courriel...), la désignation du **directeur de publication** qui ne peut être que le représentant légal de la personne morale et l'identification précise de l'**hébergeur** du site internet.

La production du contenu de son site internet par l'association doit rentrer dans son objet statutaire.

S'agissant de la **protection des données personnelles**, les associations qui proposent un module de don en ligne doivent être vigilantes face aux informations recueillies. Dès lors que le site internet intègre des données nominatives ou personnelles, (nom, prénom, adresse e-mail, etc.), les enregistre et les conserve, cela constitue un traitement de données qui doit être déclaré comme tel auprès de la CNIL. Cependant, la CNIL dispense les organismes à but non lucratif d'effectuer cette déclaration pour le traitement des données relatives à la gestion de leurs membres et de leurs donateurs.

Tout utilisateur d'un site internet doté de **traceurs** doit être informé de manière préalable, claire et complète, et consentir à l'installation d'un cookie sur son ordinateur. Il doit être informé des moyens pour s'opposer par la suite à un cookie installé avec son accord (art. 32-II de la loi du 6 janvier 1978)

Par **Marie d'Ozouville, Maïté de la Place et Loïc Alvarez**, avocats au barreau de Paris

> Source : **Associations Mode d'Emploi**, n° 186 de février 2017, pp.12-13, www.ame1901.fr.

> Lire aussi : [Guide pratique et juridique du bon usage de l'internet et de l'informatique pour les associations \(2016\)](#).

• Le compte d'engagement citoyen (CEC)

Le décret n° 2016-1970 du 28 décembre 2016 définit les modalités de mise en œuvre du **compte d'engagement citoyen**, créé au sein du **compte personnel d'activité** (CPA), et destiné à **recenser les activités bénévoles ou volontaires** et à faciliter la reconnaissance des **compétences acquises** à travers ces activités. Il détermine les modalités de déclaration et de validation, la durée de l'engagement permettant d'acquérir 20 heures créditées au compte personnel de formation (CPF) et l'usage possible de ces heures de formation.

Il faut exercer une des activités listées à [l'article L 5151-9 du Code du travail](#) durant une durée minimale qui varie selon l'activité ([C. trav. art. D 5151-14](#)). **Pour acquérir**

20 heures de formation, il faut, par exemple, [...] 200 heures de bénévolat associatif dont au moins 100 heures dans une même association. L'exercice de plusieurs activités au cours d'une même année civile permet l'acquisition de plusieurs lots d'heures (dans la limite de 60 heures : [C. trav. art. L 5151-9](#)).

Pour le **bénévolat associatif**, c'est au titulaire du CPA de déclarer en ligne et **avant le 30 juin de chaque année** le nombre d'heures réalisées l'année précédente (C. trav. art. [R 5151-16](#) et [R 5151-19](#)). Ces données sont ensuite attestées par l'association, au plus tard le 31 décembre de la même année (C. trav. art. [R 5151-17](#) et [R 5151-19](#)). **Ainsi, le bénévole aura jusqu'au 30 juin 2018 pour déclarer les heures réalisées en 2017**, lesquelles devront être attestées par l'association avant le 31 décembre 2018. **En pratique**, seules les activités bénévoles et volontaires exercées à compter de 2017 et déclarées à partir de 2018 seront prises en compte pour l'acquisition d'heures de formation au titre de l'engagement citoyen.

> Référence : [Décret n° 2016-1970 du 28 décembre 2016 relatif au compte d'engagement citoyen du compte personnel d'activité](#)

> Sources :

- **Associations Mode d'Emploi, n° 186 de février 2017**, p. 14, www.ame1901.fr
- **La Quotidienne** – Editions Francis Lefebvre du 13/02/2017

• **Comptabilité : la gestion n'était pas désintéressée**

Lorsqu'elle réalise une **activité susceptible d'entrer en concurrence avec le secteur privé**, une association peut être assujettie aux **impôts commerciaux**. Seules les associations justifiant d'un caractère désintéressé peuvent espérer en être affranchies. Le cas échéant, elles peuvent faire l'objet d'une **procédure de redressement** lorsque la vérification de leur comptabilité par les services fiscaux révèle qu'elles se sont soustraites – volontairement ou non – au paiement de ces impôts.

> [Pour lire l'article complet](#)

> [Source](#): Newsletter « Juris actualités » n° 250, 16/02/2017, Juris Editions

Actualités

• **Contrats aidés pour le premier semestre 2017**

Une circulaire de la Direction générale à l'emploi et à la formation professionnelle (DGEFP) du 18 janvier 2017 détaille les **orientations stratégiques** ainsi que les **enveloppes** dédiées aux **emplois d'avenir (EAV)**, **contrats uniques d'insertion (CUI)** et **contrats initiative emploi (CIE)** pour le premier semestre 2017.

Les objectifs prévus par le gouvernement sont élevés :

- **29 000 emplois d'avenir** (renouvellements et aides initiales), dotés d'une enveloppe de **498,8 millions d'euros** en autorisations d'engagement et **196,7 millions d'euros** en crédits de paiement ;
- **138 000 CUI-CAE**, hors contrats en atelier et chantier d'insertion (ACI), dotés de **750,7 millions d'euros** en autorisations d'engagement et **568,6 millions d'euros** en crédits de paiement ;
- **22 000 CIE**, dotés de **84,3 millions d'euros** en autorisations d'engagement et **59,4 millions d'euros** en crédits de paiement, dont **5 000 CIE-Starter**, dotés de **8,5 millions d'euros** en autorisations d'engagement et **6 millions d'euros** en crédits de paiement.

La circulaire mentionne également la volonté de développer **l'insertion par l'activité économique (IAE)**, secteur dont l'enveloppe sera abondée de façon exceptionnelle à hauteur de **19,5 millions d'euros**, dont la répartition sera prochainement communiquée.

Cette circulaire mentionne la création du **fonds d'appui aux politiques d'insertion (FAPI)**, prévu par la loi de finances pour 2017 (L. no 2016-1917 du 29 déc. 2016, JO du 30, art. 89) et doté de **50 millions d'euros**, pour encourager les départements à s'engager dans la mise en œuvre de politiques d'insertion sociale et professionnelle des personnes les plus en difficulté. Le décret d'application permettant son fonctionnement opérationnel est en cours de finalisation par la Direction générale de la cohésion sociale (DGCS).

Par **Thomas Giraud**.

> [Référence](#) : [Circ. n° DGEFP/MIP/MPP/2017/19 du 18 janv. 2017](#)

> Source : Newsletter « Juris actualités » n° 250, 16/02/2017, Juris Editions

• Printemps citoyen : du 21 mars au 5 avril

Le **Printemps citoyen** est un **événement collaboratif** qui se déroulera, chaque année, partout en France. Il a pour but de développer la participation citoyenne, créer du lien et nourrir le débat démocratique dans une période où il est urgent de s'engager et d'agir.

Refaites le monde chacun à votre échelle dans des lieux de convivialité à l'occasion de rencontres, petites ou grandes !

Vos contributions feront l'objet d'un événement de restitution qui s'appuiera sur la collecte (anonyme) des données issues des rencontres du Printemps citoyen.

> Source : Newsletter RNMA (Réseau National des Maisons Des Associations), février 2017

> **Pour en savoir plus** : <http://www.printempscitoyen.fr>

Actualités de fonds

... pour vous permettre d'assurer la gestion et le fonctionnement de votre association de manière éclairée !

• Repenser la gestion associative

La **gestion des associations** est souvent prise entre deux écueils. D'un côté, elle peut être appréhendée comme un passage obligé vers la **professionnalisation** et la **recherche de pérennité**. De l'autre, elle peut apparaître comme le « **cheval de Troie** » du monde marchand et l'annonce de la fin du social et du projet associatif. Il est possible de dépasser cette vision dichotomique. La gestion des associations a en effet trop souvent été abordée comme une simple extension de la gestion d'entreprise. **Il est temps de réfléchir aux besoins spécifiques des associations (grandes ou petites).**

Le projet de l'ouvrage [La gestion des associations](#) est justement d'ouvrir un espace de réflexion critique autour de cette question. Comment éviter une dérive graduelle du projet associatif par l'introduction de techniques de gestion ? Comment conserver les pratiques démocratiques et les choix partagés face au pouvoir des gestionnaires classiques ? Comment ne pas perdre son association « gestion faisant » ?

Pour cela, il faut faire le choix d'une gestion ouverte à la production de sens, une gestion plurielle dont les caractéristiques ne sont ni celles du service public, ni celles du secteur marchand. Trois clés d'entrée existent pour l'orienter : le projet, l'organisation et l'action. Cette grille de lecture de la vie associative ouvre des voies pour comprendre, agir et mettre en cohérence son fonctionnement avec les valeurs du projet associatif.

Par Philippe Eynaud, professeur à l'IAE de Paris, université de Panthéon-Sorbonne

Philippe Eynaud est auteur de *La gouvernance entre diversité et normalisation* (Juris Associations, Dalloz, 2016), co-auteur de *La gestion des associations* (Érès - 2016)

> Source : Le Filhebdo 1901 N°616 - 06/02/2017 - Lettre d'information d'Associations mode d'emploi, www.ame1901.fr

• A l'approche des élections : solutions d'associations

« À l'approche des échéances électorales de 2017, chacun observe avec inquiétude l'écart grandissant qui existe entre le langage politique et les attentes et l'action des citoyens. Des mutations de grande ampleur travaillent notre société, interrogeant l'avenir et le lien social lui-même. Mais force est de constater que ces enjeux sont ignorés des candidats. »

Face à ce constat le Mouvement associatif et la Fonda ont souhaité montrer comment le [monde associatif apporte constamment des réponses appropriées](#) à des questions de société. Pour cela, un site – solutionsdassociations.org – et un dossier spécial de la revue We Demain (<https://www.wedemain.fr/>) seront rendus publics en mars. **Un appel à contributions** a été lancé. Vous pouvez témoigner en écrivant un article qui présente votre association et son action.

- > Pour plus d'informations en attendant, [cliquez ici](#) !
- > Source : Le Filhebdo 1901 N°616 - 06/02/2017 - Lettre d'information d'Associations mode d'emploi, www.ame1901.fr

• **L'ARF communique 8 propositions aux candidats à la présidentielle**

Les président.e.s de Région ont présenté 8 propositions aux candidat.e.s à l'élection présidentielle pour conforter et poursuivre la régionalisation dans notre pays, lors d'une conférence de presse mercredi 8 février à l'Assemblée nationale.

- > Pour consulter le cahier des propositions, [cliquez ici](#) !
- > Pour en savoir plus, rendez-vous sur [le site de l'ARF](#) !
- > **Source** : Newsletter RNMA (Réseau National des Maisons des Associations), février 2017

[Retour au sommaire](#) ▲

Appels à projets, prix, concours, etc.

Appel à projets « Sport et santé en milieu rural » – Fondation de France

Cet appel à projets a pour objectif de soutenir des projets permettant la pratique régulière d'une activité physique et sportive en milieu rural, dans un objectif de prévention ou d'amélioration de la santé, notamment auprès des jeunes femmes, des personnes âgées, handicapées ou malades. Il s'adresse aux associations et fédérations sportives, aux structures médico-sociales, aux associations d'usagers, aux groupes de jeunes ainsi qu'aux collectivités locales.


>> **Date de clôture de l'appel à projets : 1er mars 2017**

>> Pour en savoir plus : <http://www.fondationdefrance.org/article/encourager-la-pratique-du-sport-en-milieu-rural>

Appel à projets "Economie circulaire" – ADEME et Région Grand Est

La Région Grand Est et l'ADEME ont proposé une stratégie régionale afin de développer une économie circulaire sur le territoire de la région Grand Est. Dans ce cadre, un appel à projets a été lancé à destination des entreprises, collectivités et associations souhaitant s'engager dans une démarche d'optimisation des ressources.

>> **Dates de clôture de l'appel à projets : 10 mars 2017, 9 juin 2017 et 6 octobre 2017**

>> Pour télécharger l'appel à projets : 

Appel à projets « Les orphelins et leur famille, les professionnels et le grand public » – Fondation d'entreprise OCIRP

La Fondation OCIRP soutient des projets variés développés par des structures à but non lucratif et dédiés aux orphelins pour soulager leur souffrance et les aider à construire leur avenir. Ces projets peuvent intervenir de la manière suivante : aider directement l'enfant orphelin et sa famille, former les professionnels de l'enfance et de l'éducation, sensibiliser le public, approfondir les connaissances sur l'orphelinage par le biais de la recherche.

Les dossiers sont examinés tout au long de l'année (instructions deux fois par an).

>> **Prochaine date de clôture de l'appel à projets : 10 mars 2017**

>> Pour en savoir plus : <http://appelaprojets.fondation-ocirp.fr/fr/>

Appel à projets « Entreprendre pour une conduite solidaire et responsable » – Fondation Norauto

La Fondation Norauto s'est fixé pour mission d'entreprendre pour une conduite solidaire et responsable. Elle soutient financièrement des projets associatifs en lien avec la mobilité et situés à proximité des centres Norauto. Trois grands axes sont privilégiés : la mobilité (mobilité des personnes fragilisées et mobilité inclusive), la sécurité routière et la protection de l'environnement.

>> Date limite de dépôt des dossiers : 13 mars 2017

>> Pour en savoir plus : <http://www.fondation.norauto.fr/>

Appel à projets « Les défis d'UMANENS » – UMANENS

Cet appel à projets est destiné aux structures des branches pour lesquelles Umanens est recommandée ou référencée. Il s'adresse aux associations relevant de la convention collective du sport (3 thématiques : « Sport & Santé/Prévention », « Sport & Intégration » et « Sport & Communication ») et à celles relevant de la convention collective de l'animation (3 thématiques : « Animation & Isolement », « Animation & Pédagogie » et « Animation & Solidarité »).

>> Date de clôture de l'appel à projets : 14 mars 2017 à 18h

>> Pour en savoir plus : <https://www.umanens.fr/a-propos/les-defis-umanens>

>> Pour télécharger les documents :

- [Dossier de candidature](#)

- [Projets Sport](#)

- [Flyer](#)

- [Règlement](#)

- [Projets Animation](#)

Appel à projets – CARSAT Alsace – Moselle

Dans le cadre de son action sanitaire et sociale, la Carsat Alsace-Moselle lance un appel à projets en 2017 pour la réalisation d'actions sur les deux thèmes suivants : « favoriser l'accès aux droits et aux soins des personnes malades en situation de fragilité » et « accompagner les assurés atteints de pathologies lourdes ou de handicap ». Cette aide est attribuée sous forme de subvention de fonctionnement sur les fonds de l'assurance maladie pour la mise en œuvre d'actions dont les objectifs sont ciblés et évaluable.

>> Date limite de dépôt des dossiers : 15 mars 2017

>> Pour en savoir plus et télécharger le dossier de candidature : <http://www.carsat-alsacemoselle.fr/projets-sante-0>

Appel à projets « Humanisation des soins » – Fondation de France

L'hyper-médicalisation, associée au manque de moyens et à la multiplication des recommandations et des protocoles, contribue à une déshumanisation des soins qui peut avoir des conséquences sur le processus thérapeutique des personnes malades. La Fondation de France souhaite soutenir les soignants qui s'interrogent de manière pluridisciplinaire sur l'accueil des patients, sur le sens de leur pratique, et qui veulent améliorer celle-ci et développer avec les patients une relation de confiance, en prenant en compte la particularité de chacun. Elle veut également soutenir les proches afin qu'ils soient accueillis le mieux possible et qu'ils puissent être intégrés dans l'acte de soins.

>> Date de clôture de l'appel à projets : 15 mars 2017

>> Pour en savoir plus : <http://www.fondationdefrance.org/article/humanisation-des-soins>

Appels à projets « Douleur » – Fondation APICIL

L'appel à projets « Douleurs » intervient sur les 4 thématiques suivantes : recherche, formation, information et pratiques innovantes.

>> Dates de clôture de l'appel à projets : 15 mars, 15 juin, 15 octobre 2017 (4 sessions par an)

>> Pour en savoir plus : http://fondation-apicil.org/categorie.php?categorie_id=12&sscategorie_id=40&article_id=35

Concours « S'engager pour les quartiers » – Agence Nationale pour la Rénovation Urbaine (ANRU) et Fondation Agir Contre l'Exclusion (FACE)

Ce concours récompense chaque année des projets développés dans des quartiers qui ont fait, ou vont faire, l'objet d'un renouvellement urbain. Ces projets montrent concrètement en quoi la rénovation urbaine génère de l'innovation sociale, du développement économique et de la cohésion sociale dans les quartiers. Ils valorisent notamment la diversité des fonctions et des types d'habitat, l'ouverture sur le reste de la ville, la qualité des espaces publics, la possibilité pour leurs habitants d'être des citoyens à part entière. Ce concours est destiné aux porteurs d'un projet d'innovation économique, sociale et/ou environnementale dans l'un des quartiers

bénéficiant d'un programme de l'ANRU.

>> Date de clôture de l'appel à projets : 16 mars 2017

- >> Pour télécharger le dossier de candidature : 
- >> Pour en savoir plus : <http://www.fondationface.org/>
- >> Contact : concours2017@fondationface.org

Appel à projets « Aidons les collégiens à réussir ! » – Fondation de France et Fondation JM Bruneau

Le collège constitue une étape stratégique où tous les jeunes sont censés acquérir des connaissances, des compétences et une culture qu'ils auront en commun. Mais c'est aussi une étape où la difficulté scolaire peut s'aggraver et les écarts entre les élèves se creuser. L'appel à projets de la Fondation de France a pour but d'accompagner les collégiens dans cette étape essentielle à leur construction en consolidant leur parcours et en aidant les jeunes déscolarisés à se remobiliser.

>> Date de clôture de l'appel à projets : 17 mars 2017

- >> Pour en savoir plus : <http://www.fondationdefrance.org/article/aidons-les-collégiens-reussir>

Appel à projets « Composer les savoirs pour mieux comprendre les enjeux du monde contemporain » – Fondation Daniel et Nina Carasso

Ce nouvel appel à projets de la Fondation Daniel et Nina Carasso a pour objectif d'encourager les initiatives de collaboration transdisciplinaire entre spécialistes en sciences et artistes travaillant dans différents domaines de la création. Il vise également à renforcer l'enseignement et la recherche artistiques dans les autres formations de l'enseignement supérieur.


>> Date de clôture de l'appel à projets : 19 mars 2017

- >> Pour télécharger l'appel à projets, [cliquez ICI](#)
- >> Pour déposer un projet : <http://projets.fondationcarasso.org/fr/>
- >> Contact : art_citoyen@fondationcarasso.org

Appel à projets « "Résonances " Ecoles de musique, écoles de citoyenneté » – Fondation Daniel et Nina Carasso

Ce nouvel appel à projets de la Fondation Daniel et Nina Carasso a pour objectif de faire des écoles de musique et des conservatoires des moteurs de citoyenneté. Il vise à soutenir des pédagogies et programmes innovants, ainsi que des actions qui favorisent leur inscription dans les territoires.

>> Date de clôture de l'appel à projets : 19 mars 2017

- >> Pour télécharger l'appel à projets : 
- >> Pour déposer un projet : <http://projets.fondationcarasso.org/fr/>
- >> Contact : art_citoyen@fondationcarasso.org

Appel à projets "Soutien aux projets de solidarité internationale" - Ville et Eurométropole de Strasbourg

Cet appel à projets a pour objectif de soutenir des initiatives de solidarité internationale portées par les acteurs associatifs strasbourgeois. Les deux thématiques prioritaires cette année sont la sécurité alimentaire et l'éducation des enfants, notamment des jeunes filles.

>> Dates de clôture de l'appel à projets : 20 mars 2017

- >> Pour télécharger le dossier de demande de subvention : 
- >> Contact : carine.huck@strasbourg.eu

Dotations aux micro-projets – Agence des Micro-Projets

L'Agence des Micro-Projets co-finance des micro-projets de solidarité internationale visant à améliorer les conditions de vie des populations vulnérables à hauteur de 600 000 € par an.

>> Dates de clôture de l'appel à projets : 31 mars 2017 (session de printemps) et 30 septembre 2017 (session d'automne)

- >> Pour en savoir plus, consulter les documents suivants :
 - [Présentation des financements](#)
 - [Planning des sessions](#)


- [Approche micro-projets](#)
- [Règlement](#)
- [Formations](#)

>> Pour soumettre un projet, connectez-vous à votre "[Espace association](#)".

Appel à projets « Good Practice City » – Urbact

Lancé en décembre dernier, ce nouvel appel à projets du programme Urbact vise à valoriser les bonnes pratiques locales. Il se concentre sur l'identification des pratiques durables et accessibles que les villes peuvent facilement adapter à leur contexte local. Pauvreté, exclusion sociale, environnement..., les villes européennes (Union européenne, Norvège et Suisse) sont appelées à partager « leurs solutions qui fonctionnent ».

>> **Date de clôture de l'appel à projets : 31 mars 2017**


>> Pour télécharger l'infographie de présentation : 

>> Pour en savoir plus : urbact.eu/goodpracticecall

Appel à projets « Economie circulaire » – Fondation Daniel et Nina Carasso

L'objectif de cet appel à projets est d'améliorer l'efficacité du système alimentaire par la création ou l'intensification de boucles positives et innovantes d'utilisation de la matière et de l'énergie. En effet, outre son impact environnemental immédiat, l'économie circulaire et la génération de valeur qu'elle induit peuvent contribuer à rentabiliser des filières et procédés vertueux, participant de l'alimentation durable, et qui autrement ne seraient pas économiquement viables. La Fondation s'intéresse à toutes les dimensions de l'économie circulaire dans la mesure où le projet s'inscrit dans l'alimentation durable ; les thèmes suivants sont particulièrement recherchés : éco-conception de produits alimentaires ou d'emballages, chimie verte, optimisation logistique.

>> **Date de clôture de l'appel à projets : 31 mars 2017**

>> Pour télécharger l'appel à projets : 


>> Pour déposer un projet : <http://projets.fondationcarasso.org/fr/>

>> Contact : ad_france@fondationcarasso.org

Appel à projets « Systèmes alimentaires innovants et changement climatique » – Fondation Daniel et Nina Carasso

La Fondation Daniel et Nina Carasso souhaite accompagner des projets innovants, permettant de susciter l'évolution de systèmes alimentaires dans leur ensemble, vers des formes plus durables, moins émettrices en GES et plus résilientes aux changements climatiques. Cet appel à projets vise la proposition de nouveaux systèmes alimentaires ou l'amélioration de systèmes alimentaires existants en s'appuyant sur une compréhension pluridisciplinaire des enjeux (environnementaux, économiques, sociales et nutritionnels), et une vision inclusive de la production à la consommation. Les caractéristiques des systèmes alimentaires ciblés doivent inclure explicitement une réduction des émissions de GES et/ou une augmentation de la résilience au changement climatique.

>> **Date de clôture de l'appel à projets : 31 mars 2017**

>> Pour télécharger l'appel à projets : 

>> Pour déposer un projet : <http://projets.fondationcarasso.org/fr/>

>> Contact : ad_france@fondationcarasso.org

Appel à projets en faveur de l'enfance – Fondation d'entreprise Air France

La Fondation d'entreprise Air France soutient des projets associatifs qui s'inscrivent dans la durée et correspondant à son champ d'activité : l'éducation et la formation pour les enfants et jeunes malades, handicapés ou en grande difficulté.

>> **Date de clôture de l'appel à projets : 31 mars 2017**

>> Pour en savoir plus : <http://corporate.airfrance.com/fr/fondation/vous-etes-une-association/presentez-votre-projet/>

Appel à projets - Fonds MAIF pour l'éducation

Créé en 2009, le Fonds MAIF pour l'Éducation propose chaque année un appel à projets dont l'objectif est d'encourager, de faire émerger et de récompenser des actions innovantes et originales favorisant le partage de la connaissance. Ces actions, d'intérêt général à vocation éducative, concernent prioritairement un public

défavorisé du fait par exemple d'un handicap ou d'une situation sociale difficile.

>> Date de clôture de l'appel à projets : 31 mars 2017

>> Pour en savoir plus : www.fondsmaifpourleducation.fr

Appel à projets en faveur des aidants familiaux – Crédit Agricole Assurances

Cet appel à projets a pour objectif d'encourager le tissu associatif et de permettre aux organismes de développer, pérenniser ou lancer de nouveaux programmes en faveur des aidants. Pour cette nouvelle édition, l'une des associations sera récompensée par un prix spécial du jury. Un accompagnement à la conception d'une campagne de financement participatif sera également proposé aux associations sélectionnées mais non financées par Crédit Agricole Assurances via une formation en ligne sur la plateforme HelloAsso.

>> Date de clôture de l'appel à projets : 6 avril 2017

>> Pour en savoir plus : www.etreaidant.com

Appel à projets en faveur de l'enfance – Fondation d'entreprise Bel

La Fondation d'entreprise Bel a le souhait de soutenir des projets émanant d'associations basées à travers le monde. Elle a pour vocation de soutenir des initiatives en faveur des enfants et des adolescents, en se concentrant plus particulièrement sur les questions liées à l'alimentation.

>> Date de clôture de l'appel à projets : 10 avril 2017

>> Pour en savoir plus : <http://www.fondation-bel.org/fr/proposer.html>

Appel à projets « Douleur de l'enfant » – Fondation APICIL

La Fondation APICIL souhaite faire émerger des projets originaux et ambitieux pour faire progresser les connaissances et la prise en charge des douleurs de l'enfant, de la naissance à l'adolescence (douleurs physiques, psychiques, aiguës, chroniques).

>> Date de clôture de l'appel à projets : 15 avril 2017

>> Pour en savoir plus : <http://fondation-apicil.org/projet-douleur-enfant.php>

« Prix des 5 continents » – Organisation internationale de la Francophonie

L'Organisation internationale de la Francophonie lance son appel à projets « Prix des 5 continents 2017 ».

>> Date de clôture de l'appel à projets : 15 avril 2017

>> Pour en savoir plus : <http://www.francophonie.org/Prix-des-5-continents-2017.html>

Appel à projets « Emploi et activité : des solutions solidaires pour une société numérique intégrante » – Fondation de France

Le monde du travail est aujourd'hui confronté à de profondes mutations qui induisent des vulnérabilités inédites, alors que la digitalisation de la société peut favoriser l'isolement. C'est pourquoi la Fondation de France souhaite soutenir des démarches innovantes et des projets intégrateurs qui lèvent des obstacles inhérents à ce champ d'action et créent de la solidarité. Deux axes d'intervention sont pris en compte : « Sécurisation des parcours par la coopération et la mutualisation » et « Compétences numériques et travail ».

>> Date de clôture de l'appel à projets : 31 mai 2017

>> Pour télécharger l'appel à projets : <http://www.fondationdefrance.org/sites/default/files/atoms/files/2017-aap-emploi.pdf>

Appel à projets « Apprendre pour grandir » – Fondation SNCF

L'appel à projets historique « Entre les lignes » élargit son périmètre à l'éducation et devient « Apprendre pour grandir ». Il est désormais ouvert de façon permanente.

>> Dates de clôture de l'appel à projets : 31 mai 2017 (session de juin) et 31 octobre 2017 (session de novembre)

>> Pour en savoir plus : <http://projet.fondation-sncf.org/fr/>

« Bourse aux Projets Jeunes Talents 2017 » - Mission Jeunesse de la Ville de

Strasbourg

Ce dispositif vise à valoriser le talent des jeunes et à soutenir les projets innovants et expérimentaux qui émanent de collectifs de jeunes âgés de 16 à 25 ans organisés ou non en association. Les projets soutenus doivent relever de l'intérêt général local et peuvent être collectifs ou associatifs (à l'exception des associations déjà financées par la Ville ou l'Eurométropole de Strasbourg au titre du soutien à leur fonctionnement ou du soutien à un projet quelconque). Une attention toute particulière sera portée par le jury aux projets favorisant l'acte d'entreprendre chez les jeunes, valorisant leurs actions et leurs talents et privilégiant la prise de responsabilités et l'autonomie.

>> **Date limite de dépôt des dossiers : 9 juin 2017**

>> Pour en savoir plus : <http://www.strasbourg.eu/vie-quotidienne/jeunesse/bourse-projet>

Programme « Ville Vie Vacances » – Commissariat Général à l'Égalité des Territoires

Ce programme s'adresse en priorité aux jeunes des quartiers de la politique de la ville de 11 à 18 ans. Il a pour objectif de leur donner accès aux vacances et aux loisirs. Aussi, il s'appuie sur des actions qui s'inscrivent dans les contrats de ville, dans une logique éducative, sportive et culturelle.

>> **Date de clôture de l'appel à projets : 3 juillet 2017**

>> Pour consulter la circulaire du CGET :



>> Les modalités et calendrier de dépôt des dossiers sont à consulter sur le [site du Fonjep](http://fonjep.org/detail/page_detail_def.aspx?theme=2), rubrique associations

Appel à projets « Donner la parole au travail » – Fondation d'entreprise Syndex

La Fondation d'Entreprise Syndex veut contribuer à la réalisation de projets d'utilité sociale qui portent au plus grand nombre la connaissance du monde du travail, sensibilisent à l'amélioration des conditions de travail, participent dans les domaines économique, éducatif, culturel, à la promotion d'un environnement de travail digne, sûr et salubre, facteur d'intégration et de solidarité.

>> **Date de clôture de l'appel à projets : 15 décembre 2017**

>> Pour en savoir plus : <https://www.syndex.fr/Fondation-syndex/Fondation-d-entreprise-Syndex>

Appel à projets « "Coup de main" pour la Nature » – Fondation Nature et découvertes

La Fondation Nature et découvertes soutient des projets dans 3 champs d'action : la protection de la nature, l'éducation à la nature et la sensibilisation des publics.

Les dossiers sont examinés tout au long de l'année.

>> **Date de clôture de l'appel à projets : 29 décembre 2017**

>> Pour en savoir plus : <http://www.fondation-natureetdecouvertes.com/nos-criteres/deposer-un-dossier>

Appel à projets sur l'alimentation – Fondation Simply « Le goût du partage »

La Fondation d'entreprise Simply « Le goût du partage » soutient des projets de solidarité et d'insertion sociale en lien avec l'alimentation, dans les domaines suivants : la santé et l'alimentation, le lien social, l'accès à l'alimentation et l'accès à l'emploi. Avant de remplir un dossier de candidature, l'association doit prendre contact avec l'équipe de magasin Simply Market le plus proche pour que le projet soit parrainé par un « parrain Simply ».

La Fondation Simply Market soutient des projets intervenant dans le domaine de l'alimentation. Elle intervient plus particulièrement sur les thématiques suivantes : « santé et alimentation », « lien social », « accès à l'alimentation » et « accès à l'emploi ».

Les dossiers sont examinés tout au long de l'année.

>> **Date de clôture de l'appel à projets : 30 décembre 2017**

>> Pour en savoir plus : <http://www.fondationsimply.org/soumettreProjet.php>

Appel à projets « Égalité des chances, développement économique et lien social » – Fondation Batigère

La Fondation Batigère se fixe pour objectifs de favoriser l'égalité des chances, d'encourager le développement économique et d'accompagner toutes actions favorisant le lien social. Elle soutient les projets qui démontrent leur utilité dans ces domaines d'intervention et d'action.

Les dossiers sont examinés tout au long de l'année.

>> Date de clôture de l'appel à projets : 30 décembre 2017

>> Pour en savoir plus : <http://www.fondation-batigere.fr/soumettre/association/>

Appel à projets « Agir pour l'insertion et l'éducation » – Fondation Financière de l'Echiquier

La Financière de l'Echiquier a décidé d'agir à travers sa fondation pour prévenir et guérir l'exclusion par l'Education et l'Insertion Professionnelle. Elle soutient les projets innovants ayant pour but l'insertion par l'activité économique ou l'éducation et la formation de personnes en difficulté.

Les dossiers sont examinés tout au long de l'année.

>> Date de clôture de l'appel à projets : 30 décembre 2017

>> Pour en savoir plus : <http://www.fondation-echiquier.fr/presenter-projet/>

Appel à projets – Fondation d'entreprise ENGIE

La Fondation finance des projets portés par des associations d'intérêt général qui correspondent à ses axes d'intervention : « insertion pour l'enfance et la jeunesse », « accès à l'énergie pour le développement durable » et « aide d'urgence ».

Les dossiers sont examinés tout au long de l'année.

>> Date de clôture de l'appel à projets : 30 décembre 2017

>> Pour en savoir plus : <http://www.projets.fondation-engie.com/fr/>

Appel à projets « Lutte contre l'exclusion liée à l'alimentation » – Fondation d'entreprise Carrefour

La Fondation d'entreprise Carrefour agit contre les inégalités liées directement ou indirectement à l'alimentation. Dans ce périmètre d'action, elle soutient des associations locales à but non lucratif œuvrant dans le domaine de l'alimentation. Elle apporte ainsi un soutien financier aux actions suivantes : agir contre les inégalités liées directement ou indirectement à l'alimentation, venir en aide aux personnes en situation de précarité à travers les dons et de collectes de produits de grande consommation, soutenir le développement des épiceries solidaires et appuyer en outre le développement des productions agricoles.

Les dossiers sont examinés tout au long de l'année.

>> Date de clôture de l'appel à projets : 31 décembre 2017

>> Pour en savoir plus : http://www.fondation-carrefour.org/fr/project_submission

Appel à projets « Aide à l'enfance » – Fondation Ronald McDonald

La Fondation Ronald McDonald soutient des projets d'aide à l'enfance, mis en œuvre par des associations locales. Toutes les actions soutenues visent à renforcer les liens entre les enfants et leurs parents dans de nombreux domaines : aide pédagogique, médiation familiale, loisirs et handicap...

Les demandes sont reçues et étudiées tout au long de l'année (une commission par trimestre).

>> Date de clôture de l'appel à projets : 31 décembre 2017

>> Pour en savoir plus : <http://www.fondation-ronald-mcdonald.fr/le-soutien-associatif>

Appel à projets – Fondation Caritas France

La Fondation Caritas France soutient des initiatives en faveur des populations et des territoires les plus marginalisés. Elle soutient également des expérimentations dans le champ social. Ses principaux domaines d'action sont : « hébergement et structures d'accueil », « emploi, insertion, économie sociale », « éducation et formation » et « recherche et sensibilisation ».

>> Date de clôture de l'appel à projets : 31 décembre 2017

Les dossiers sont examinés tout au long de l'année.

>> Pour en savoir plus :

<http://www.fondationcaritasfrance.org/financements/soumettez-votre-projet/>

L'Organisation internationale de la Francophonie dispose de plusieurs fonds de financement ; pour consulter les dates butoirs et détails relatifs à chaque fonds, cliquez sur les liens suivants :

- [« Aide aux arts vivants, visuels et à l'artisanat d'art »](#)
- [« Appui à la presse francophone du Sud »](#)
- [« Fonds image de la Francophonie »](#)
- [« Fonds francophone pour l'innovation numérique »](#)
- [« Fonds francophone des droits de l'Homme "Martine ANSTETT" \(FFDH\) »](#)

Retrouvez encore plus d'appels à projets sur notre site internet :
http://www.mdas.org/index.php?g=appel_projets

[Retour au sommaire](#) ▲


Les petites annonces associatives

Emplois

YMCA – UCJG

L'association **YMCA- UCJG** Alsace recherche **un(e) coordinateur(trice) des activités** en CDI à temps partiel (20h/semaine).


>> **Prise de poste dès que possible**

>> Pour télécharger la fiche de poste : 

Fédération des CSC du Bas-Rhin

La **Fédération des Centres socio-culturels du Bas-Rhin** recherche **une assistante fédérale** en CUI-CAE de 24 heures hebdomadaires.

>> **Candidatures à envoyer avant le 14 mars 2017**

>> Pour télécharger la fiche de poste : 

URSIEA

- un **chargé de gestion formation** en CDI à temps plein (35h/semaine) ;
- un **conseiller en formation (H/F)** en CDD à temps plein (35h/semaine) pour une durée de 6 à 12 mois.

FDMJC d'Alsace

La **Fédération des MJC d'Alsace** est à la recherche de **4 personnes en service civique** pour mener des **missions de 10 mois** à Wangen :


- [Participation à la création de projets en matière de développement durable](#) ;
- [Valorisation du patrimoine culturel et historique](#) ;
- [Développement d'un programme d'insertion sociale en matière de réhabilitation d'un patrimoine bâti ancien](#) ;
- [Ambassadeur du jumelage Patoru – Wangen.](#)

>> **Date de prise de poste : 1er avril 2017**

>> Pour en savoir plus, cliquez [ICI](#)

Centre Socio-Culturel Lupovino

Le **Centre Socio-Culturel Lupovino** recherche une personne en charge de la **mise en oeuvre du projet familles et de l'accompagnement individuel de familles en difficulté**.

>> Pour télécharger la fiche de poste : 

Humanis

Le **collectif Humanis** recrute en contrat à durée déterminée d'insertion de 24 heures hebdomadaires, pour une durée de 6 mois :

- un(e) **Assistant(e) pôle communication** : 

- un **Agent administratif – Pôle Administration et Communication** : 

Contact :
accueil : 03 88 25 19 39

Directeur de la publication : Mathieu Cahn
Responsable de la publication : Patrick Gerber

Désabonnement à la newsletter :

Lettre électronique envoyée par la Maison des associations de Strasbourg
1a place des orphelins 67000 STRASBOURG